COMMUNE DE MANONCOURT EN WOEVRE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2023

Tous les conseillers présents, sauf A.Giron excusée, et R.Chatelain excusé (donne procuration à Ch.Pierson)

ONF : travaux forestiers à prévoir en 2023 et vente de bois 2023 : Dans le cadre du plan d'aménagement forestier, il est prévu l'entretien de la parcelle 7j (maintenance cloisonnement dans peuplement de +de 3m et ensuite nettoiement de régénération) pour un coût estimé de 4510.00 HT. Le conseil municipal accepte la proposition de l'ONF.
Afin d'être prêt pour la replantation des parcelles 5 et 6, les gros bois seront abattus en automne 2023 (environ 250 m^3), et vendus. Les parcelles 13, 15 et 16 sont martelés et doivent être dégagés. Le conseil municipal décide, sur proposition de l'ONF de mettre en vente sur pied en bois d'industrie ce qui aurait dû être fait en affouages les années passées (estimation des volumes à 556 m3 pour les 3 parcelles). Le conseil municipal décide de garder en réserve les parcelles 2 et 4 (estimation de 283 m^3).

Convention de mutualisation et mise à disposition des services entre CC2T et commune : La convention pour 3 ans du service de l'eau entre CC2T et commune a pris fin au 31/12/2022, comme convenu au départ de la reprise de compétence eau par la CC2T. Le conseil municipal décide de reconduire partiellement la convention (relève des compteurs et ouverture de porte du château d'eau pour les analyses) avec maintien proportionnel du dédommagement financier.

Subventions aux associations pour 2023 : Le conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 50 euros au resto du cœur 54 (demande de reverser à Toul) et d'offrir un bon d'achat de 50 euros pour des livres au concours départemental de la Résistance. Une somme globale est affectée au budget et sa répartition est étudiée au fur et à mesure des demandes.

Aménagement sécurisation du village : recrutement AMO et demandes de subventions : Le 11 janvier 2023, à la demande du conseil municipal, MMD54 est venu visiter le village pour analyser les solutions possibles d'aménagement routier dans le village pour faire circuler les véhicules moins vite et sécuriser les piétons. Après visite et discussion avec les conseillers présents, un compte rendu de rencontre est parvenu en mairie qui détaille les problématiques et des solutions à envisager. Le conseil municipal décide de continuer d'avancer dans le dossier et recruter un assistant à maitre d'œuvre pour affiner le dossier et faire les demandes de subventions s'y rapportant.

Logement communal : recrutement AMO et demandes de subventions : Pour avancer dans le projet de réhabilitation du logement, le conseil municipal décide de recruter un assistant à maitre d'œuvre pour élaborer l'avant-projet définitif et monter les dossiers de demande de subventions.

Révision du règlement d'utilisation de la salle communale : Compte tenu de l'inflation, de l'évolution des coûts énergétiques et de la prise en charge des ordures ménagères, le conseil municipal décide de réviser le règlement d'occupation et de location de la salle communale (application au 20/03/2023).

Mise à jour du matériel informatique du secrétariat et du site internet communal : Compte tenu de l'évolution de la dématérialisation, de l'utilisation de moyens de communication liés à la vidéo (réunions en visioconférence, réceptions de documents avec bande sonore), il est nécessaire de faire évoluer le matériel à disposition du secrétariat. Ecran avec son et caméra, mise à jour de logiciels, mise à jour du site internet communal avec évolution du système de base (adm54 et intramuros) Le conseil municipal décide de prévoir les crédits nécessaires au budget 2023 dès à présent.

Divers :
Travaux confiés au ST2I : le conseil municipal décide de continuer deux fois par an l'entretien des massifs et des espaces publics avec le service du ST2I, ainsi que la prise en charge du montage-démontage de la tente de réception pour la fête des écoles qui aura lieu le 24 juin 2023 à Manoncourt.

Propreté aux abords des PAV : dépôts de seaux vides, de petits fûts de bière alu, non mis dans le PAV : prendre le temps de compresser les objets pour les faire entrer dans le container ; ce lieu n'est pas une décharge.

Travaux routiers : rebouchage des trous des chaussées communales début avril 2023 par système de blowpatcher ; les autres travaux (rue du colombier, rue de la haie la croix, une portion de la route de Francheville) recevront une couche de bitume pour étanchéifier la voirie dans les semaines qui suivront (en fonction du planning de l'entreprise qui doit intervenir).

Enquête PLUIH : depuis le 8 février jusqu'au 17 mars 2023 ; documents consultables aux heures de permanence ouverte au public, avec présence le 6 mars d'un des trois enquêteurs nommés par la Préfecture.

SIS DE LA COTE EN HAYE : le SIS est confronté à des problèmes de financement de ses dépenses courantes ; une réunion des maires des communes est prévue pour évaluer les besoins supplémentaires indispensables.

-

MAIRIE DE MANONCOURT en WOEVRE (Meurthe-&-Moselle)